

«On ne s'y attendait pas!»

Par Julien Lambert

RÉGION | MEILLEUR CHASSELAS 2012

Le Chasselas de Patricia et Michel Guibert a fini en tête de la dégustation des Vins de Morges. Mais c'est la qualité d'ensemble qui est à souligner.

«On va se régaler à Arvinis!» Jean-François

Crausaz, l'organisateur de la dégustation des Chasselas des Vins de Morges, ne tarissait pas d'éloges sur les 50 crus mis au concours. Et ce n'est pas les douze autres dégustateurs présents mardi au Domaine du Plessis à Vuflens-le-Château qui le contrediront! Le millésime 2012 a tout d'une bonne année. «Ce que l'on constate, c'est que le fruit domine», a-t-il ajouté.

Le constat est le même pour Rodrigo Banto, l'œnologue responsable de la Cave Cidis, présent pour décortiquer les Chasselas: «On a vraiment de très beaux vins. Ils sont nets, fruités, équilibrés et



Michel Guibert porte fièrement sa «Pépîte», fruit d'un travail artisanal et consciencieux. Lambert

ont une belle précision. Les six finalistes sont magnifiques et ce n'était vraiment pas simple de les départager.» Rappelons que les dégustateurs n'avaient aucune information sur les vins qu'ils dégustaient. Ce n'est qu'une fois les résultats tombés qu'ils ont pu découvrir les noms des producteurs. C'est désormais aux amateurs du plus célèbre des cépages vaudois de se faire leur propre juge-

ment. Les six crus finalistes auront en effet le droit à une belle vitrine puisqu'ils seront en dégustation sur le stand des Vins de Morges lors du Salon Arvinis (du 17 au 22 avril).

La belle surprise

L'histoire est particulièrement savoureuse pour le grand vainqueur du jour. Appelé cette année à participer à la dégustation, l'Etierrez

Nous espérions un bon résultat. Mais de là à se retrouver tout devant... C'est une récompense pour toute la peine que l'on se donne.

Le top 6

50 Chasselas ont participé à la dégustation. En finale, 6 crus se sont disputés les premières places. Voici le classement:

1. Etoy, La Pépîte - Michel Guibert
2. Etoy, La Châtaigneraie - Marco Trippi
3. Morges, Les Trois Terres
4. Villars-sous-Yens, Réserve Le Moulin - Félix Pernet
5. St-Prex, Domaine Les Isles - Joël Tardy
6. St-Prex, Domaine Terre Neuve N° 2 - David Kind

Michel Guibert ne s'attendait pas à retrouver son vin à la première place. «Avec ma femme Patricia, nous espérions un bon résultat. Mais de là à se retrouver tout devant... C'est vraiment un fort moment d'émotion, c'est une récompense pour toute la peine que l'on se donne.» Il faut aussi croire que leur vin, «La Pépîte», avait un nom prédestiné...

Alors que certains domaines présentaient plusieurs Chasselas, Patricia et Michel Guibert n'en ont proposé qu'un seul. «Il faut dire que notre Domaine de Joli Clos est tout petit. Il fait moins d'un hectare de vignes, précise le gagnant du jour. Notre travail est très artisanal puisque nous n'avons que peu de machines et pas d'ouvrier. C'est un domaine familial que l'on essaye de mettre en valeur en faisant tout nous-mêmes. On trie notre raisin et on est consciencieux. Mais il faut aussi relever le mérite de Jean-François Crausaz et de la maison Bolle, puisque c'est eux qui se chargent de la vinification!»

Pour l'anecdote, retenons également que sur les six finalistes, Michel Guibert avait plutôt mal senti le coup: «C'est incroyable, j'avais mis mon vin 6^{ème}!» avoue-t-il. Il s'est donc empressé de remercier les autres dégustateurs d'avoir redressé la barre!

BRÈVES MORGES

Un pas pour la piscine

PROJET | La Municipalité déposera mercredi soir au Conseil communal un préavis demandant l'octroi d'un crédit cadre de 675 000 francs pour le projet de centre aquatique. Cette somme permettra de participer au capital de la société anonyme à créer ainsi qu'au frais de constitution et de fonctionnement de la SA jusqu'à la conclusion du partenariat public-privé. Pour rappel, le projet est estimé à 45 millions, dont 30 au maximum à la charge des communes du district.

Une invitée de marque



SPORT | Les Mérites sportifs morgiens 2012 auront lieu le mardi 23 avril à 18h30 au Casino. En ouverture de soirée, Swann Oberson, championne du monde 2011 de natation en eau libre, partagera son expérience olympique.

La ville fait deux dons

MORGES | Comme le veut la tradition, la Municipalité a décidé de distribuer le produit des locations du Temple à des œuvres sociales. Ainsi, les 10 800 fr. récoltés en 2011 seront attribués à Pro Senectute Morges pour ses tables d'hôtes. Quant aux 12 900 fr. de l'année 2012, ils seront reversés à l'Epicerie Caritas, sise à la rue des Fossés.

Quid de Beausobre?



ETUDE | Après 27 années d'exploitation intensive du Théâtre et des Foyers, certaines rénovations deviennent nécessaires. Face à l'ampleur des travaux à entreprendre, la Municipalité estime que la question d'un agrandissement possible des Foyers se pose. Il offrirait au site – dont les besoins sont croissants – de nouvelles perspectives de développement. L'exécutif morgien déposera donc une demande de crédit de 114 000 francs pour réaliser une étude préliminaire afin de quantifier les besoins et sonder la capacité d'aménagement du site.

Ça bouge pour les vins

MORGES

Une Sàrl a vu le jour pour le vignoble communal et un nouveau directeur a été nommé.

C'est sans doute un nouveau départ pour les vins du Domaine de la Ville de Morges. La constitution d'une société à responsabilité limitée (Sàrl) pour le vignoble communal a été officialisée le 22 mars. Cette «privatisation» du vignoble (la ville

est actionnaire unique) a pour but de redresser une situation difficile et de retrouver les chiffres noirs.

Pour doper ses ventes, la ville était à la recherche d'un directeur commercial. La perle rare semble avoir été trouvée en la personne de Marc Vicari. Ce dernier entrera en fonction le 15 avril et devrait logiquement être opérationnel pour Arvinis. Issu du milieu de l'hôtellerie et de la restauration, il a une excellente formation dans le domaine de l'œnologie et bénéficie de plusieurs années d'expérience dans la gestion commerciale. A lui désormais de relever le défi. J.L.

Coquino peine à trouver des fonds

MORGES

Le chapiteau tant désiré pour le Cirque est en stand-by. Les promesses de dons se font rares...

Frédéric Klink, l'enthousiaste amateur du Cirque Coquino, recherche toujours les fonds nécessaires à la réalisation de son rêve: l'acquisition d'un chapiteau (projet que le «Journal de Morges» a présenté). Mais, à l'exception



Frédéric Klink compte sur la Municipalité. Hermann

d'une promesse de don de la Loterie Romande, les bourses ont bien de la peine à se délier. Mêmes celles d'importantes entreprises de

la région qui dégagent des bénéfices pour le moins substantiels. Aussi Frédéric songe-t-il à revoir à la baisse son projet dévisé 230 000 francs: «Dans un premier temps, il me faudrait pouvoir acquérir la toile et les mâts du chapiteau. Mais pour cela, il en coûterait 85 000 francs...» Il met ses espoirs dans la rencontre qu'il aura prochainement avec la Municipalité de Morges.

«J'ai dix-neuf spectacles agendés d'ici début juillet. Un chapiteau serait bien utile. Et il pourrait aussi servir à des manifestations autres que le cirque», plaide-t-il. JdM

L'absentéisme leur a coûté leur prime exceptionnelle

MORGES

En conflit sur la question d'une prime, syndicat et MBC se sont mis d'accord.

Depuis plusieurs semaines, la direction des MBC et son conseil d'administration, représentés respectivement par Michel Pernet et Denis Pittet sont en discussion avec le Syndicat du personnel des Transports (SEV).

L'origine de la discorde tient dans un courrier du 21 février 2013 adressé aux employés des MBC qui annonce la suppression d'une prime de 400 fr. négociée en décembre. En cause, le fort taux d'absentéisme qui touche l'entreprise. «Au moment où nous avons évo-



Le SEV et la direction des MBC ont trouvé un accord. Moesching

qué la prime, nous ignorions l'importante augmentation des cotisations de l'assurance perte de gain que nous allions subir», justifie Michel Pernet. A cette annonce, Christian Fankhauser, secrétaire syndical de la SEV était monté au créneau

regrettant que le directeur des MBC n'en ait pas informé le syndicat et craignant, en plus de la perte de la prime, la baisse du paiement des salaires en cas de maladie.

Cependant, une dernière rencontre mercredi entre les protagonis-

tistes a permis la conciliation. «Seules deux solutions étaient possibles: annuler la prime exceptionnelle ou diminuer le droit au salaire en cas de maladie, poursuit Michel Pernet. Le choix s'est donc porté sur la prime.» Christian Fankhauser tempère l'accord: «Nous avons trouvé une solution, mais nous ne sommes pas satisfaits.»

Absentéisme

Reste à savoir comment une augmentation aussi significative de l'assurance perte de gain a pu se produire. En cause, le taux d'absentéisme au sein de l'entreprise qui s'élève à 13% alors qu'en moyenne, le taux maximal pour des transports publics est de 6%. «Ce sont spécialement les absences à moyen terme qui nous préoccupent, à savoir entre 30 et 90 jours, explique le

directeur. Une enquête est actuellement en cours afin d'en comprendre les raisons en vue de l'exercice 2014. D'une part parce que nous devenons un «mauvais client» pour les assurances et d'autre part, parce que c'est extrêmement compliqué à gérer.»

De son côté, le secrétaire syndical estime que cette «sinistralité» s'explique par l'explosion de l'offre des MBC, le manque de personnel et les heures supplémentaires que cela engendre. «On ne lutte pas contre l'absentéisme par une péjoration des conditions salariales», conclut le syndicaliste.

Pour l'heure le climat est apaisé, mais Michel Pernet le sait, la Convention Collective de Travail sera renégociée à la fin de cette année et il s'attend à recevoir quelques revendications. Donatella Romeo